Observation.

Un matelot âgé de quavante ans, d'une constitution forte et bilieuse, de l'équipage du vaisseau du Roy Le César, s'étoit sauvé à la nage sur une planche, lorsque ce batiment a sauté.
La fraieur, la commotion, la fatigue d'une journée passée dans l'eau à lutter contre la mort, le chagrin d'être tombé au pouvoir de l'ennemi, après avoir échapé à tant de dangers, les mauvais soins que cet homme a reçu dans les prisons de la Jamaique, lui ont causé une douleur de tête constante et fixe au coté gauche, avec insomnie, et une langueur, qui ne lui laissoit aucun goût pour les alimens.
J'ai employé d'abord les fomentations aromatiques sur la tête, l'infusion de sauge en boisson; ensuitte j'ai fait mettre un vésicatoire à la nuque. aiant trouvé un empâtement dans les tegumens du crane du côté gauche, j'ai conseillé un moxa sur le lieu de la douleur, mais le malade s'y est refusé; quelques jours après l'empâtement s'est étendu sur la face, et sur le côté droit du corps qui étoit douloureux, particuliérement l'hypocondre; on a appliqué les ventouses scarifiées à la tête, et au col.
La douleur, la tension de l'hypocondre droit faisant craindre un dépôt consecutif au foie, j'ai fait appliquer des vésicatoires aux jambes, et j'ai mis le malade à l'usage du savon avec la gomme ammoniaque: on lui a donné des lavemens savoneux et emollients, et une tisane apétitive: on lui a appliqué sur l'hypocondre un emplâtre de galbanum avec des emolliens.
Ces moyens ont procuré du soulagement; l'empâtement et la douleur du côté droit ont cédé un peu, mais la douleur de la tête a continué. je me suis détérminé à la saignée de l'artére temporale du côté gauche; on m'a dit qu'on avoit tiré à peu près six onces de sang.

ARC 48 n°17

Le malade a dormi tout de suitte après, cequi ne lui
étoit arrivé depuis long tems; et il a été soulagé par
cette évacuation; et il ne s'est plus plaint de la tête.
Lorsque les vésicatoires ont été secs, il y a eu une diarhée,
qui étoit accompagnée d'une sécheresse et d'une soif consi-
-dérable, j'ai trouvé plusieurs fois la langue brune
seche, et de la fiévre, et le pouls étoit toujours petit
et febril. L'hypocondre droit n'avoit pas une grande
tension, mais il y avoit une sensibilité sourde, l'oedeme
des jambes et du ventre ayant augmenté, croiant même
qu'il y avoit un épanchement dans le ventre, j'ai fait
réapliquer des vesicatoires aux cuisses qui ont fait
évacuer beaucoup de sérosité, mais cet homme s'est
affoibli tous les jours, la diarhée a continué, il se plai-
-gnoit de la gorge et d'une difficulté d'avaler qui me
parut dépendre de la foiblesse d'action des muscles du
larynx et du pharinx; il maigrissoit beaucoup et il ne
pouvoit prendre de nourriture: il est mort le 2. mars.
Les poumons étoient flétris et adhérents à la pleure,
les gros vaisseaux ne contenoient qu'un sang dissous
ce qui avoit bien été annoncé par la pâleur du
malade, le cœur étoit pâle, il y avoit un épanchement
séreux dans le péricarde, et nous avons trouvé sur la
surface du cœur deux petits corps cartilagineux
blancs, ovales, de six lignes d'étendue sur demiligne
d'épaisseur, sans adhérence.
Le foie sailloit dans le côté droit de la poitrine, et
son gran lobe qui étoit volumineux, avec dans la
partie supérieure, au dessous du diaphragme, une tumeur
considérable, où il y avoit une fluctuation sensible.
Toute la substance du foie étoit pâle, mais la partie,
où la tumeur avoit la plus de saillie étoit brune, et
étoit très-aminciée, il y avoit un foier dans le grand

lobe du foie qui contenoit au moins deux pintes d'
un pus séreux; presque toute la substance de ce lobe
étoit fondue par la supuration surtout dans la
partie supérieure. Il y avoit quelque adhérence
de la face externe laterale de ce lobe avec le
péritoine audessous des fausses côtes. La vésicule étoit
pâle et contenoit un peu de bile très fluide, et
quelque petite concrétion brune. La rate étoit
un peu engorgée; la substance n'étoit pas absolument
altérée, les autres visceres du bas ventre ne nous ont
rien présenté d'intéressant, que leur pâleur extrême
et une lucidité particulière.

Nous aurions bien désiré faire l'ouverture de la tête,
mais nous n'avons pas eu cette satisfaction: nous avons
cependant examiné les os du crane, et nous n'y avons
apperçu aucune altération.

au Cap Le 14 avril 1785

Arthaud
D.M.

Académie Nationale de Médecine Bibliothèque